



## Dossier de régularisation à la prefecture

Par **christ3615**, le **26/10/2016** à **16:29**

Bonjourrrrrje me permet de vous écrire parce que je ne comprends plus rien. en fait je voudrais savoir comment faire pour savoir de l'état d'avancement de son dossier de régularisation à la préfecture de rennes. j'ai déposé mon dossier le 9 mai 2016 avec une promesse d'embauche en CDI. un mois plus tard la DIRRECTE à contacter mon employeur pour complément de dossier et que je fournisse la photocopie de mon diplôme. ce qui a été fait. pas de réponse depuis 3 mois mon employeur a appelé la DIRRECTE pour savoir ou était le dossier ils ont confirmé que le dossier était retransmis à la préfecture. mais depuis la pas de réponse. combien de temps dois-je encore attendre? que faire pour savoir à quel niveau se trouve mon dossier?  
rn rnMerci de m'informerrncordialement Christ3615